

Q. Y a-t-il d'autres personnes qui remplissent les mêmes fonctions que vous ?
—R. Dans Ontario ?

Q. Dans Ontario ou aux Etats-Unis ?—R. Dans les intérêts du Canada.

Q. Oui ?—R. Certainement, qu'il y en a. Le gouvernement du Manitoba a, en Angleterre, un agent qui voyage et qui donne des conférences.

Q. Connaissez-vous M. Webster ?—R. Oui.

Q. Savez-vous dans quelle partie du pays il a opéré l'année dernière ?—R. Il a travaillé sur divers points d'Ontario ; je l'ai rencontré quelquefois. Il a aussi été, je crois, dans les états américains de l'ouest ; du moins, il me l'a dit.

Par M. Bain :

Q. Vous rappelez-vous l'avoir rencontré dans Ontario ?—R. Il est souvent venu à notre bureau à Toronto, comparer ses renseignements avec les nôtres et constater comment les choses allaient. Nous avons convenu de donner une série de conférences, il y a douze mois et de réunir les gens dans ce but afin de les entretenir chacun notre tour, mais je suis tombé malade et le projet n'a pas eu de suite.

Par le Dr. Sproule :

Q. Est-il à votre connaissance qu'il soit revenu un nombre appréciable de familles des Etats de l'ouest pour se fixer au Manitoba ?—R. Un bon nombre commencent à revenir des Etats-Unis. On nous écrit très souvent depuis quelques temps du Wisconsin et du Michigan, mais surtout du Kansas et du Nebraska. On m'a écrit plusieurs lettres de ces endroits. Nous avons fait mettre des annonces dans les journaux et c'est probablement pour cette raison que les gens se sont adressés à nous.

Q. Considérez-vous que M. Webster est un agent efficace ?—R. Je crois que c'est un bon agent d'immigration.

Q. Dans le cas où il travaillerait dans le Dakota et le Manitoba, y aurait-il quelqu'inconvénient à ce qu'il comparât les deux pays et engageât les gens à venir dans notre pays ?—R. A sa place j'engagerais certainement les gens à venir au Manitoba.

Q. Vous ne trouveriez aucun inconvénient à faire des comparaisons ?—R. Je ne verrais pas de mal à en faire quelquefois dans une conférence.

Q. Vous croyez que M. Webster est un homme recommandable pour un pareil service ?—R. Je considère M. Webster comme un excellent agent d'immigration. Je crois qu'il a fait un travail très efficace.

Q. Considérez-vous M. Webster comme un homme recommandable ?

Le DR WILSON.—Vous mettez, je crois, M. Webster dans une fausse position.

Le DR SPROULE.—La question est directe et je crois avoir droit à une réponse du même genre.

M. WATSON.—Le Dr Sproule s'adresse à M. McMillan. Il lui demande ce qu'il pense consciencieusement de M. Webster et M. McMillan répond que M. Webster est excellent agent d'immigration. Cela doit suffire.

M. McMILLAN.—Je n'aimerais pas entrer dans des détails au sujet du caractère d'aucun agent d'immigration, par ce que la nature de mes occupations me met personnellement en rapport avec ces messieurs. S'il m'arrivait de faire quelques comparaisons entre les uns ou les autres, la chose pourrait provoquer de la jalousie et nuire à l'efficacité de mon travail comme agent d'immigration.

Le DR SPROULE.—Je ne demande pas de comparaison. On a cherché à discréditer M. Webster au sujet des travaux qu'il fait, et je crois qu'en demandant si c'est un homme recommandable, je pose une question qui intéresse tout le comité.

M. BAIN.—Au fond, vous cherchez des armes contre M. Webster.

M. WATSON.—Il est évident que le Dr Sproule cherche à établir par M. McMillan que les renseignements donnés par M. Webster sont exagérés.

Le DR SPROULE.—Je désire simplement savoir si on peut se fier à ses rapports.

Le PRÉSIDENT.—M. McMillan peut dire si les renseignements donnés par M. Webster au sujet du Manitoba et du Nord-Ouest, sont exacts, d'après ce qu'il peut connaître.

M. McMILLAN.—Je crois qu'ils le sont M. le Président.